

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2018

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - (N° 819)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 53 (Rect)

présenté par

M. Huyghe, M. Aubert, M. Bazin, Mme Valérie Boyer, M. Cattin, M. Cherpion, M. Ciotti,
M. Hetzel, M. Marlin, Mme Meunier, Mme Poletti, M. Quentin, M. Straumann, M. Vialay,
M. Jean-Pierre Vigier, Mme Anthoine et M. Viry

ARTICLE 6

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* Au second alinéa, les mots : « peut être » sont remplacés par le mot : « est ». ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Au regard de l'intensification des invasions de terrains privés et publics, il semble aujourd'hui nécessaire de systématiser la confiscation des véhicules ayant participé à ces invasions.